

Investissements dans les trains de banlieue (en millions \$)

	Avant 1996	Depuis 1996 ⁽¹⁾		TOTAL	
	MTQ ⁽²⁾	Total	MTQ ⁽³⁾	Total	MTQ
Dorion Rigaud	102,04	101,07	63,68	203,11	165,72
Deux-Montagnes	307,82	24,86	18,65	332,68	326,47
Blainville		71,83	53,98	71,83	53,98
St-Hilaire		45,20	33,90	45,20	33,90
Delson		12,28	9,21	12,28	9,21
	409,86	255,25	179,42	665,11	589,28

⁽¹⁾ Comprend les investissements réalisés de 1996 à 2003 ainsi que les investissements inscrits au PTI 2004-2006

⁽²⁾ En 1981, le gouvernement du Québec conduisait une entente avec le gouvernement fédéral en vue de moderniser les lignes de trains de banlieue (décret 872-81). Selon les modalités de cette entente, le MTQ recevait deux subventions fédérales:

- a) La première était égale à 80 % des dépenses d'immobilisation jusqu'à un maximum de 30 millions \$. Les 30 millions furent versés et dépensés dans le cadre de la modernisation de la ligne de Rigaud.
- b) La deuxième devait correspondre à 50% des dépenses d'immobilisation engagées pour la modernisation du réseau jusqu'à un maximum de 40 millions \$. Selon cette formule, 20 millions ont été versés pour la modernisation de la ligne Rigaud. Il était prévu que l'autre 20 millions serve pour la modernisation de la ligne Deux-Montagnes, mais cette subvention n'a finalement pas été versée.

⁽³⁾ La part du MTQ représente généralement 75% des coûts admissibles. Une pénalité a réduit le montant de la subvention lors de l'acquisition des locomotives sur la ligne Rigaud.

Ministère des Transports, Mai 2005